

ARCHITECTURE

UEFA «LA CLAIRIÈRE», NYON

BALLE AU CENTRE



Le bâtiment de service de l'UEFA baptisé «La Clairière» s'inscrit avec douceur dans le parc.

Installée à Nyon depuis 1995, l'UEFA a un urgent besoin de nouveaux locaux. A deux pas du siège actuel, elle se fait construire un bâtiment de service qui concilie avec finesse les nécessités fonctionnelles, les relations avec l'environnement existant et la gestion technique et énergétique.

TEXTE MASSIMO SIMONE

PHOTOS BERNARD NICOD EG SA ET MASSIMO SIMONE

Née en 1954, l'Union des Associations Européennes de Football (UEFA) rassemble aujourd'hui 53 fédérations footballistiques, organise 16 compétitions internationales, supervise et contrôle tout le football européen. Elle est reconnue comme étant la plus importante, la plus riche et la plus influente des six confédérations continentales qui forment la FIFA (Fédération Internationale de Football Association).

Créé à Bâle, siégeant à Paris puis à Berne, l'organe faîtière du foot européen s'est installé à Nyon en 1995. Signé par l'architecte Patrick Berger, le bâtiment principal – fait de droites tendues et de transparences – est inauguré en septembre 1999. Son architecture forte et discrète à la fois lui vaut d'être publié dans les revues spécialisées du monde entier. L'édifice se reflète dans le lac et s'inscrit avec sobriété dans un vaste parc qui englobe la Villa Falaise (ancienne maison de maître aujourd'hui également propriété de l'UEFA).

1-2 La forme ronde, inspirée de celle du ballon de football ainsi que du logo de l'UEFA, interdit toute frontalité et laisse au siège son rôle de bâtiment représentatif. Au cœur du bâtiment, le patio ouvert et végétalisé participe activement au rafraîchissement de l'édifice.

3-4 Des éléments en béton préfabriqué dessinent une ellipse autour du plan. Du côté sud, ils débordent de la façade de quelque 3,80 m. Cette profondeur se réduit progressivement pour n'atteindre à l'arrière que 1,80 m. Ces pare-soleil assurent une protection naturelle optimale évitant les surchauffes estivales et permettent de bénéficier des apports du rayonnement direct du soleil en hiver.



FICHE TECHNIQUE

SURFACE DU TERRAIN

18 000 m²

SURFACE DE BUREAUX

6000 m²

PLACES DE TRAVAIL

240

VOLUME SIA

50 000 m³

COÛT DE CONSTRUCTION (Y COMPRIS PARKING)

Environ CHF 70 millions

2





4

DU CÔTÉ DES CONSTRUCTEURS EAT FOR GOALS!

L'UEFA est un organisme prestigieux qui vise à promouvoir le football en organisant les meilleures compétitions européennes inter-clubs et pour équipes nationales possible, en développant les secteurs de l'entraînement et de l'arbitrage et en encourageant le football de base. Les valeurs qu'elle défend sont celles du fair-play et de la saine compétition.

Ces mêmes valeurs sont partagées par l'entreprise Bernard Nicod qui à maintes reprises a associé son nom au monde du sport, réalisant notamment le siège du CIO à Vidy. La perspective de construire le bâtiment de service de l'UEFA a immédiatement motivé la direction et les responsables techniques. Les délais imposés tant pour l'étude que pour la réalisation relèvent de l'exploit. Afin d'anticiper les difficultés et de travailler immédiatement sur des solutions concrètes, l'entreprise générale a adopté une approche intéressante. Elle a en effet formé, dès le moment du concours d'entreprises, une équipe composée des principaux corps de métiers. Ainsi, ingénieurs, maçons, fabricant de préfabriqués et techniciens du bâtiment constituent un noyau soudé par l'entreprise générale et motivé dès le départ à relever le défi.

Une fois le mandat obtenu, les partenaires sont déjà réunis et le travail préliminaire qu'ils ont fourni au moment de l'appel d'offre leur permet de gagner du temps et d'entrer d'emblée dans le vif du sujet. Vu le délai de réalisation imposé, la méthodologie de travail constitue dans le cas présent un facteur prépondérant de réussite. Sous la supervision de la SUVA, les constructeurs réalisent le bâtiment sans monter d'échafaudages. Cela permet d'accélérer les temps de pose des éléments préfabriqués de la couronne ainsi que la mise en place des vitrages. A peine la dalle sur la deuxième est-elle montée que les façadiers entament la pose des quelque 400 pièces qui constituent l'enveloppe en triple vitrage incurvé. Pour ce faire, ils fixent un rail provisoire sous la dalle et font glisser les éléments – qui sont tous introduits au même endroit – jusqu'à leur emplacement définitif. Dès que le niveau concerné est hors d'eau et hors d'air, le travail des installations techniques peut commencer. Ce mouvement perpétuel, cette volonté d'anticipation et cette recherche de vitesse – qui ne sont pas sans rappeler le jeu des plus grandes équipes de football – doivent permettre aux constructeurs d'atteindre leur but!

Les activités de l'UEFA sont en croissance constante. Le développement du marketing, le succès de la Champions League et, globalement, les activités liées aux nouvelles formes de retransmission requièrent un nombre grandissant de collaborateurs que le bâtiment existant n'est plus en mesure d'accueillir. Ainsi, au terme d'un long processus, l'UEFA fait l'acquisition, en novembre 2007, d'une parcelle forte de 18 000 m² située de l'autre côté de la route cantonale.

Coup d'envoi

Au printemps 2008, l'UEFA mandate quatre bureaux d'architectes pour une première étude. C'est le projet du duo genevois Andrea Bassi et Roberto Carella qui rencontre l'enthousiasme du maître de l'ouvrage.

Inspiré de la forme ronde d'un ballon et du logo de l'UEFA, le bâtiment – baptisé «La Clairière» – souhaite instaurer un dialogue avec le parc qui

l'entoure. Il séduit d'emblée par sa simplicité conceptuelle et par sa transparence quasi-totale. Les nouvelles surfaces doivent accueillir quelque 200 collaborateurs. Le bâtiment est implanté le plus loin possible de la route cantonale afin de minimiser l'impact des nuisances sonores qu'elle engendre. Cette position, ainsi que sa forme ronde, interdisent toute volonté de frontalité, consolident son statut de bâtiment de service et laissent ainsi au siège son rôle de bâtiment représentatif.

«DIALOGUE AVEC LE PARC»

Les 6000 m² de surface qu'il offre se déclinent sur quatre niveaux principaux qui s'appuient sur un sous-sol technique, partiellement excavé. Ce dernier est mis en lien avec le siège grâce à un passage piétonnier sous la route cantonale.

3

- 1 Les dalles sont munies de précontraintes radiales et de circonférence.
- 2 Les noyaux de service définissent trois zones pouvant accueillir au maximum une vingtaine de places de travail chacune. Cette échelle réduite rend l'espace de travail plus agréable et permet l'aménagement d'espaces communs et de zones de détente proches de la façade.



La flexibilité, la standardisation et la non-hiérarchie des espaces de bureau sont les données centrales du projet. Le cœur du bâtiment abrite un patio ouvert et végétalisé, de sorte que les collaborateurs travaillant dans le bâtiment seront en contact visuel permanent avec l'extérieur. Chaque plateau déroule ainsi ses 1200 m² sur une couronne large de 12,5 m. Trois noyaux de service, tels des cylindres qui traversent le bâtiment sur toute sa hauteur, contiennent les escaliers, les ascenseurs et les sanitaires. Leur présence réduit la dimension du plateau et définit trois zones pouvant accueillir au maximum une vingtaine de places de travail chacune. Cette échelle réduite rend l'espace de travail plus agréable pour l'utilisateur. Le positionnement des noyaux, au centre du plan, permet l'aménagement d'espaces communs et de zones de détente proches de la façade, leur conférant par là même un caractère relativement informel. Le reste des plateaux est essentiellement libre de cloisonnements.

Conditions idéales

Le projet intègre dans le choix d'implantation, de forme et d'expression, les prémices des réflexions énergétiques. La forme ronde avec une cour en plein air et l'épaisseur réduite et constante du bâtiment permettent l'exploitation maximale de la lumière naturelle.

La densification de l'arborisation existante et les importants avant-toits à géométrie variable fonctionnent comme des filtres contre l'ensoleillement direct, minimisant le besoin en énergie pour rafraîchir le bâtiment en été. Ces pare-soleil sont effet des éléments en béton préfabriqué qui dessinent une ellipse autour du plan principal. Du côté sud, ils débordent de la façade de quelque 3,80 m. Cette profondeur se réduit progressivement pour n'atteindre à l'arrière que 1,80 m. Si leur dimensionnement

assure une protection naturelle optimale évitant les surchauffes estivales, il permet a contrario de bénéficier des apports du rayonnement direct du soleil en hiver, lorsque celui-ci est plus bas. Les façades restent ainsi libres de tout système de fermeture.

Les valeurs de MINERGIE® et de MINERGIE-ECO® sont les cibles du projet. La volonté d'activer énergétiquement le bâtiment par son architecture est au centre des réflexions, tout comme

DALLES ET ÉLÉMENTS PRÉFABRIQUÉS TRAINING GROUND

L'architecture du bâtiment à l'apparence si simple donne le premier rôle aux éléments en béton préfabriqué. Ce sont en effet eux qui composent l'ellipse des pare-soleil. Ces courbes blanches sont, de fait, les seuls composants horizontaux de la façade. La méthode de mise en place est la suivante: Après réalisation du coffrage de la dalle, un platelage muni de garde-corps est mis en place sur toute la circonférence du bâtiment. Celui-ci sert d'appui à l'élément préfabriqué qui est alors positionné et protégé. La dalle est coulée et les éléments solidarisés. Les piliers préfabriqués du niveau supérieur sont mis en place. Une tour d'étalement est positionnée sur le pare-soleil qui, telle une dalle, sert alors d'appui pour l'étape suivante. Le procédé se répète avec la mise en place du coffrage de la dalle et la pose du platelage d'appui pour le pare-soleil. Lorsque les tours d'étalement seront retirées, l'élément de finition supérieur des pare-soleil sera mis en place, tel un capot. Cette procédure permet de réaliser le bâtiment en toute sécurité même en l'absence d'échafaudages. La réalisation en deux phases des éléments préfabriqués minimise le risque de dommage. Les architectes souhaitaient des éléments aussi blancs que possible. La recherche de la couleur idéale a demandé divers essais de la part du fabricant.

- 1-2 Les plateaux offrent 1200 m² sur une couronne large de 12,5 m. Trois noyaux de service, tels des cylindres qui traversent le bâtiment sur toute sa hauteur, contiennent les escaliers, les ascenseurs et les sanitaires.
- 3 Les constructeurs ont opté pour un système de dalles allégées



INNOVATION LA BALLE EST DANS LA DALLE

Afin de réduire les coûts et les délais tout en contribuant à la préservation des ressources naturelles, les constructeurs ont opté pour la réalisation de dalles allégées. Le système Cobiax intègre, entre l'armature inférieure et supérieure, des corps creux, sphériques et en matière plastique, qui remplacent le béton là où il est le moins utile. Le poids du plancher ainsi supprimé, pouvant atteindre 35%, a un impact positif sur l'ensemble de la structure porteuse. Les modules sont fixés à l'armature statique du bas et le béton est coulé en deux passages afin de compenser la poussée d'Archimède générée par les corps de refoulement. Une fois que le béton de la première couche a suffisamment durci pour maintenir les corps creux en place, la couche finale est coulée comme pour les dalles conventionnelles. Cette technologie brevetée est présente depuis quelques années en Suisse et compte déjà quelques références d'envergure, telle la manufacture Patek Philippe de La Chaux-de-Fonds. Outre le système Cobiax, les dalles du bâtiment «La Clairière» sont munies de précontraintes radiales et de circonférence.

- 1 et 3 Le programme comprend également la réalisation d'un parking. Afin de réduire les coûts et les délais tout en contribuant à la préservation des ressources naturelles, les constructeurs ont opté pour des dalles allégées. Le système intègre des corps creux en matière plastique, remplaçant le béton là où il est le moins utile.
- 2 La réalisation d'un prototype de façade a permis de régler avec précision tous les détails de qualité, de mise en œuvre et de finition.
- 4 Un passage est aménagé sous la route cantonale et crée ainsi un lien direct entre le siège principal et le nouveau bâtiment.



l'usage de systèmes de production d'énergie écologiquement soutenable ainsi que l'exploitation des énergies renouvelables. Dans ce sens, environ 50% de la toiture sera couvert de panneaux solaires, 35 sondes de 250 m alimentent un système de pompes à chaleur et une attention particulière est portée à la récupération des eaux. Une installation de ventilation mécanique permet d'exploiter au maximum l'air naturel pour le renouvellement de l'air intérieur. Toute l'installation électrique propose des solutions visant à réduire la consommation d'énergie.

Un grand parking et la réalisation du passage sous la route cantonale complètent le programme. L'adjudication des travaux en entreprise générale à Bernard Nicod SA a pris force en octobre 2008. Le permis de construire a été obtenu deux mois plus tard et le chantier ouvert dès janvier 2009. En plus du respect de la qualité architecturale, l'UEFA a fixé comme condition impérative une remise du bâtiment pour la date butoir du 28 mars 2010 à 11 heures, date à laquelle tout devra être prêt pour l'inauguration officielle et le congrès annuel qui se tiendra à Nyon. ■



PRINCIPAUX INTERVENANTS

MAÎTRE DE L'OUVRAGE

UEFA, Nyon

REPRÉSENTANT DU MAÎTRE DE L'OUVRAGE

Botta Management Group AG, Baar

ARCHITECTES

Andrea Bassi et Roberto Carella, Genève

ENTREPRISE GÉNÉRALE

Bernard Nicod Entreprise Générale SA, Nyon

MAÇONNERIE, BÉTON ARMÉ

Marti Spezial Tiefbau AG, Berne
Marti Lausanne SA, Lausanne